



Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Numéro d'enregistrement PCP : 29660

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermique)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4
Irritation des yeux	Catégorie 2B

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aiguë Catégorie 1

Mot Signal :

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif au contact de la peau. Très toxique pour la vie aquatique.

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}



Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
2,4-D 2-ethylhexyl ester	1928-43-4	55-59
Synonymes chimiques : 2,4-D 2EH; 2-ethylhexyl (2,4-dichlorophenoxy)acetate		
dichlorprop-P-2-éthylhexyle	865363-39-9	29.5-31.5
Synonymes chimiques : 2,4-DPp 2-ethylhexyl ester (2-EH); 2-ethylhexyl (+)-2-(2,4-dichlorophenoxy)propanoate		
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	64742-47-8	7-8

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

Dichlorprop-P, present as 2-ethylhexyl ester ... 210 g é.a./L

2,4-D, present as 2-ethylhexyl ester ... 400 g é.a./L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition incluent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du patient. Traiter symptomatiquement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : >100 C

Conditions d'inflammabilité: Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

Produits de décomposition dangereux :

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Containir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Lunettes ou écran facial, combinaison, chemise à manches longues, pantalon long, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
2,4-D 2-ethylhexyl ester	10 mg/m ³	20 mg/m ³	Limites adoptées pour l'acide 2,4-D et ses esters
dichlorprop-P-2-éthylhexyle	N/E	N/E	Aucun trouvé
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	1200 mg/m ³	N/E	Recommandation du fabricant, total d'hydrocarbures

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)	liquide ambre clair
Odeur	d'hydrocarbure, phénolique
Seuil d'odeur	pas disponible
pH	3.57 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation	~-20C
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	237-277C (solvant)
Point d'éclair	>100C
Taux d'évaporation	<0,01 (acétate de n-butyle = 1) (solvant)
Inflammabilité (solides, gaz)	non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité ..	LIE = 0.5, UEL = 4.8
Pression de vapeur	4.80 x 10 ⁻⁴ Pa à 25C (2,4-D 2EH) 5.40 x 10 ⁻⁴ Pa à 20C (2,4-DPp 2EH) 0.003 kPa à 20C (solvant)
Densité de vapeur	6.9 at 101 kPa (air = 1) (solvant)
Densité relative	1.104 @ 20C
Le produit de la solubilité	négligeable dans l'eau, émulsifiable très soluble dans les solvants organiques
Coefficient de partage :	logP = 5.78 @ 25C (2,4-D 2EH) logP = 3.81 @ pH 7 (2,4-DPp 2EH)
La température d'auto-inflammation	243C (solvant)
La température de décomposition	250C (2,4-DPp 2EH); >300C (2,4-D 2EH)
Viscosité (cinématique)	38.2 cSt @ 20C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Peut causer une irritation de la peau, généralement de degré minime.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

Inhalation : Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg)..... 926 (Rat, combiné mâle et femelle)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg).....>2000 (Rat, mâle et femelle)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... >2.60(Rat, mâle et femelle, exposition de 4 heures,seulement nez)

Corrosion / irritation de la peau..... Testé comme légèrement irritant pour la peau (Lapin) Testé comme légèrement irritant pour la peau (Lapin)

Domage ou irritation des yeux graves Testé comme légèrement irritant pour les yeux (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Non considéré comme sensibilisant cutané (Cochon d'inde)

Mutagenicité des cellules germinales Les résultats d'essais *in vitro* et *in vivo* indiquent que le 2,4-D n'est ni mutagène ni génotoxique. Dichlorprop-P ne montre aucun signe de génotoxicité. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.

Cancérogénicité Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe l'exposition au 2,4-D comme potentiellement cancérogène pour l'homme (groupe 2B), sur la base de preuves insuffisantes chez l'homme et de preuves limitées chez les animaux. Le 2,4-D n'était pas cancérogène pour les rats et les souris dans les études d'alimentation au cours de la vie. Dichlorprop-P ne montre aucune preuve de cancérogénicité. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

Toxicité pour la reproduction..... Des études de reproduction chez l'animal avec le dichlorprop-P indiquent qu'il n'y a pas de sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels. Le 2,4-D n'est pas considéré comme une toxine reproductive.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur le 2,4-D 2-éthylhexyle technique.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 5,2 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 7,2 (Truite arc-en-ciel), >5 (Bluegill), 0.24 (Tidewater Silverside)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures..... >30 (*Selenastrum*), 4.1 (*Navicula*), 0.23 (*Skeletonema*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... 663 (Colvert), Diététique LC₅₀ (5-jour) >5620 ppm (Colvert, Bobwhite)

Abeilles : DL₅₀.....> 100 µg / abeille

Les données concernent le dichlorprop-P-2-éthylhexyle technique, d'après des sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... >100 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 11 (Truite arc-en-ciel), 16 (Bluegill)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 72 heures..... 676(*Selenastrum*) (comme acide)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... 250-500 (Bobwhite)

Abeilles : DL₅₀ orale et contact.....>25µg/abeille

Persistance et dégradabilité : Dans le sol et l'eau aérobies, le 2,4-D 2EH et le dichlorprop-P 2EH sont rapidement hydrolysés en acides parents. Les acides parents sont dégradés de manière microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 10 jours (2,4-D) et de 21 à 25 jours (dichlorprop-P). Persistant dans les environnements anaérobies.

Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (Ester de 2,4-D, Dichlorprop-P Ester), Classe 9, GE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :
DOT

<30 gallons par récipient

Non réglementé

≥ 30 à 119 gallons par contenant

UN 3082, Substances dangereuses pour l'environnement, Liquide, n.o.s., (2,4-D 2EHE, Heptanoate de bromoxynil), 9, III, RQ

≥ 119 gallons par récipient

UN 3082, Substances dangereuses pour l'environnement, Liquide, n.o.s., (2,4-D 2EHE, Heptanoate de bromoxynil), 9, III, RQ, Polluant marin

IMDG

UN 3082, Substances dangereuses pour l'environnement, Liquide, n.o.s., (2,4-D 2EHE, Heptanoate de bromoxynil), 9, III, Polluant marin

IATA

UN 3082, Substances dangereuses pour l'environnement, Liquide, n.o.s., (2,4-D 2EHE, Heptanoate de bromoxynil), 9, III, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :29660

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

Calendrier de l'OPAC : 3

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



AVERTISSEMENT

POISON

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème: Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-01-08

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}